Dirinoninfo

Keleier Dirinonn JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE DIRINON

DIRINON
Sell petra ni

N°232
15 MAI / 15 JUIN
A MIZ MAE / A MIZ MEZHEVEN
2022

AGENDA

- **4 & 5 JUIN**
  Tournoi International de Football
  A.S. Dirinon
- **12 & 19 JUIN**
  Élections législatives
- **SAMEDI 18 JUIN**
  Réunion publique suite à l'Étude Urbaine de 13h30 à 16h30
  Toutes les infos dans le prochain bulletin et sur nos réseaux

Fermeture exceptionnelle de la Mairie le samedi 28 mai

Pour suivre l'actualité de la commune et connaître les menus de la cantine, pensez à consulter le site internet : www.dirinon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Du lundi au vendredi :** 9h - 12h & 14h - 17h
- **Samedi :** 10h - 12h

HORAIRES DE LA POSTE

- **Du lundi au vendredi :** 9h - 12h & 14h - 17h
- **Samedi :** 9h - 12h

Contact : 02 98 07 01 10

BIBLIOTHÈQUE

- **Mardi : 17h30 - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h**
- **Samedi : 10h30 - 12h**

4 rue de l'Eglise
29460 DIRINON
Contact : 02 21 42 00 50
bibliotheque@dirinon.fr
www.facebook.com/bibliothequedirinon/

Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook :

Ville de Dirinon

Une bonne trajectoire budgétaire pour 2022 !

Le budget annuel, voté par les élus en mars avril, vise à répondre aux questions municipales essentielles que voici :

- **Quelle répartition entre les charges courantes "Le fonctionnement" et les possibilités réservées aux nouvelles acquisitions "L'investissement" ?**
- **Quelles économies possibles ? Quelles ressources possibles, outre l'impôt et les dotations de l'état ?**
- **Quel équilibre budgétaire pour demain : le recours à l'emprunt est-il la solution, et à quelle hauteur ?**

Les élus de Dirinon, comme tous les autres, se sont attelés à ce travail en ce début d'année. La mécanique budgétaire est complexe, abondante et technique. C'est un travail conséquent pour les élus, mais aussi pour une majeure partie, pour les agents administratifs. Je profite de ce mot pour les remercier chaleureusement pour leur travail, leur professionnalisme et leur savoir-faire reconnu pour ce rendez-vous annuel du budget.
Le budget, qui se matérialise par des tableaux, est public et disponible pour tous les citoyens de Dirinon. Vous pouvez le trouver sur le site de la commune. Il peut également vous être envoyé à la demande.

Le budget de 2022 présente quelques évolutions notables :

Des budgets alloués aux 2 écoles fortement revalorisés :

- Une dotation de fonctionnement pour l'école Sainte Nonne fortement revalorisée suite à une refonte plus conforme du mode de calcul (130 % par rapport à la période 2017-2019),
- Des travaux importants de modernisation de la cantine à l'école Jean Rouxel dans le but d'améliorer le service et la qualité des repas

Des ressources financières internes en progression :

- Les salles communales sont de nouveau louées après une période d'inactivité liée à la covid, et de fait, valorisées
- Le nouvel emplacement de la boulangerie, la location foncière du parc de jeux à Coat Mez, et les futures locations au-dessus de la boulangerie génèrent une ressource non négligeable pour 2022 : environ 20 000 €.

L'impact financier annuel de la fermeture du Rozic se fait au fil des années, moins douloureux :
Le travail mené par la municipalité, conjointement à une baisse mécanique de cette charge, permet d'éclaircir l'horizon : 155 000 € en 2020, 150 000 € en 2021, 85 000 € en 2022

Une dette financière en baisse significative :
Le recours à l'emprunt n'a pas été sollicité depuis 2019. Mécaniquement, la charge financière de la commune diminue (cf graphique), les intérêts également.
Un recours à l'emprunt est programmé pour la fin de l'année, mais sans doute plus probablement sur 2023, à hauteur de 120 000 € pour financer les projets à venir.

Le démarrage des travaux pour la nouvelle mairie – pôle culturel :
Les premiers travaux sont prévus pour la fin de l'année. Les chiffres avancés sont en cours de confirmation. Néanmoins, les pré-études laissent apparaître un projet global (études + travaux) à hauteur de 800 000 €, avec un subventionnement entre 60 et 75 %. Une publication détaillée sur cet investissement vous sera proposée dans le bulletin municipal courant 2022.

Votre maire,
Guillaume BODENEZ

Capital de la dette

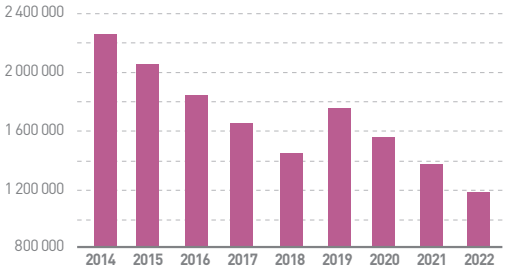

Intérêt de la dette

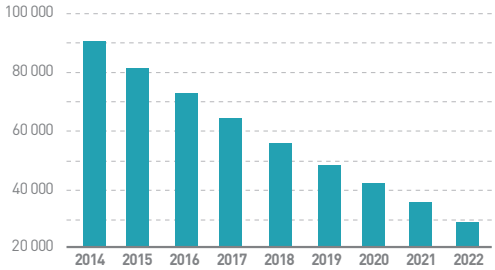

La situation financière de la commune s'améliore. L'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les impôts depuis le début du mandat. Les investissements futurs se feront dans cet esprit : frugalité, initiative et non augmentation des impôts !

ETAT CIVIL

DÉCÈS

- Le 27 mars :
  Yvon, Joseph CORLOSQUET
  1 rue Croix de Mission
- Le 1er avril :
  Jean, Yves BRETON
  11 rue Roquefeuil
- Le 8 avril :
  Marie, Josée KERVELLA
  épouse PETTON
  3 Kerouant

URBANISME

Permis de construire accordés

- IRMER Mickaël
12 Terrasses du Menez : construction d'une maison individuelle
- VIGOUROUX Christophe
Vervian Vras : changement de destination d'une grange avec rénovation et transformation en maison d'habitation
- BOZEC Gilles
Coat Mez : véranda
- MARHIC Joël et Edith
27 rue de Brehat : réfection d'une habitation après sinistre

Déclarations préalables déposées

- MADILHAC Yves
3 rue du Rozic : clôture
- DONVAL Michelle
10 Hameau de Roz Avel : abri de jardin
- ROPARS Philippe
8 Ar Wenojenn : clôture

Déclarations préalables accordées

- KERDRAON Jean-François
16 route de Keravel : ravalement des façades de l'habitation
- GOURVES Bertrand
33 rue de la Gare : remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre

Retrouvez les informations et formulaires utiles sur le site de la commune www.dirinon.fr rubrique vos démarches/urbanisme

LE SAVIEZ-VOUS

Fête de la Musique

L'association DIRIBOUL prépare la fête de la musique. Elle aura lieu le vendredi 17 juin à la salle polyvalente. Le détail des animations sera communiqué dans le prochain bulletin.

Solidarité Ukraine

L'exposition photos organisée par Peter Seyfferth courant avril a permis de réunir près de 1 513,90 €. La somme sera versée au CCAS de la commune qui fera un don au profit des familles réfugiées dans la région ou à une association.

Enquête INSEE

L'insee est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique démographique et social. Des enquêtes sont organisées tout au long de l'année et des ménages sont sélectionnés au hasard pour être interrogés.
Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les enquêtés au cours de l'année. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Vous pouvez retrouver les enquêtes en cours dans le hall de la mairie, sur le site de la commune, sur le site de l'INSEE.

Dispositif Argent Poche

Les 19, 20 et 21 Avril avaient lieu les premières demi-journées du "dispositif argent de poche" mis en place par la commune et Laure Trébaul la coordinatrice de enfance-jeunesse du pays de Daoulas.
A leur initiative, 2 jeunes de la commune Mathilde Loubatières et Thibault Abdillah ont animé ces séances. Ils ont pu partager leurs connaissances en informatique sous forme d'ateliers proposés au sénior en partenariat avec le club des ainés Menez Bras.
Forte de son succès l'opération pourra être renouvelée et élargie à tout public.
Avis aux jeunes souhaitant s'investir.
Renseignements sur le dispositif sur le site de la commune ou à la Mairie.

LE CENTRE NAUTIQUE DE ROSTIVIEC LOPERHET

Le Centre Nautique de Rostiviec Loperhet (CNRL) vous propose des séjours nautiques, avec ou sans hébergement. Nous sommes implantés au port de Loperhet, avec terrain de camping exclusif au pied du centre nautique, dans un environnement calme et préservé.
Pour tout renseignement ou demande de devis, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@cnrostiviec.com
Merci de nous préciser les dates souhaitées pour votre séjour, l'âge des enfants ou des jeunes ainsi que l'effectif (même approximatif) du groupe. Un rendez-vous téléphonique pourra également être programmé selon vos souhaits.
Nouvelle activité : le sauvetage côtier. Une discipline qui mêle à la fois du sportif, du secourisme et de la coopération. Donnez la chance à vos jeunes d'être dans la peau d'un sauveteur.

Communiques de la mairie

Des lutte contre le bruit

(arrêté préfectoral n° 96.3000 du 20.12.1996)
Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des jardiniers à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables : de 8h30 à 19h30
Les samedis : de 9h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Arrêté relatif au feu

Nous vous rappelons qu'un arrêté du 1er octobre 1999 interdit sur le territoire de Dirinon, en zone agglomérée, les feux. Cet arrêté concerne toutes les habitations et dépendances, tous les établissements industriels et commerciaux et dépendances ainsi que les voies et lieux publics.
L'intégralité de l'arrêté peut être consultée en Mairie.

Recensement citoyen

Les jeunes nés en avril, mai et juin 2006 sont invités à passer en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, **avant le 15 juillet**, afin de se faire recenser.

Le Marsoins du Bout du Monde

Nouvelle Action de prévention du MarSOINS du Bout du Monde **le mercredi 22 juin de 14h à 17h**, place François Marie Coatalem :
Echange avec un psychologue
Ouvert à tous, anonyme, sans rendez-vous, gratuit.

Relais petite enfance du Pays de Daoulas

Mercredi 06 avril, les élus du pays de Daoulas en charge de la petite enfance et les professionnels petite enfance, se sont réunis en comité de pilotage pour la présentation du bilan d'activité 2021 du RPE.
Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil conduite en 2021, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renomme les Relais Assistants Maternels en "Relais Petite Enfance" (RPE). Ils sont par ailleurs définis au sein de l'article L 214-2-1 du Code de l'action sociale et des familles (Casf) comme un **"service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels"**.
C'est un service public neutre et gratuit pour les familles et les professionnels.
Le service se situe au 3 Route de la gare à Daoulas. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Contacts par mail ou téléphone. Accueil physique sur rendez-vous. Possibilité de rendez-vous dans les mairies pour des personnes ayant des difficultés de mobilité.
Contacts :
02 98 25 87 26
07 64 43 39 22 (le mercredi uniquement)
rpe@daoulas.bzh
www.vivreaupaysdedaoulas.fr

Nettoyage cimetiere

Nous recherchons des volontaires pour rejoindre l'équipe en place qui effectue quatre fois par an (mars, juin, septembre et octobre) le retrait des mauvaises herbes, entre les tombes et les allées.
La durée de votre participation est une matinée à chaque fois.
Merci de vous faire connaitre à la Mairie.

Collectes d'ordures ménagères et tri sélectif

- **Jeudi 12 mai :** ordures ménagères / bac vert
- **Vendredi 27 mai :** recyclables / bac jaune
- **Jeudi 2 juin :** ordures ménagères / bac vert
- **Jeudi 9 juin :** recyclables / bac jaune
- **Jeudi 16 juin :** ordures ménagères / bac vert

Calendrier de collecte *disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr*

Déchèteries

Horaires d'été des déchèteries (1er mars au 31 octobre) :
du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Les déchèteries seront fermées les dimanches et jours fériés.
Service environnement : 02 98 21 34 49

Une remorque communale (déchets verts) est disponible aux ateliers : réservation en Mairie.
Durée de mise à disposition : du vendredi au lundi matin.

Dératisation

Les particuliers qui sont intéressés par la campagne de dératisation peuvent s'inscrire en Mairie avant le jeudi 16 juin. **Passage du dératiseur le vendredi 17 juin**.
Contact : 02 98 07 01 33

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

L'unité locale de la Croix Rouge française de Landerneau a décidé de relancer son activité liée aux visites de courtoisies, activité qui avait été créée en 2014. L'objectif de l'action que veut conduire notre unité est de contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes âgées et/ou isolées dans sa zone d'activité par l'intermédiaire de visites de courtoisie.
Une première rencontre se fait au domicile de la personne isolée en présence du responsable de l'activité, et de la personne qui l'a orientée vers la Croix-Rouge.
Cette rencontre a pour objectif de définir le planning, la fréquence approximative des visites ainsi que les attentes de la personne.
Les visites seront toujours effectuées par deux bénévoles. Elles seront véhiculées par un véhicule de la Croix-Rouge et porteront leur veste Croix-Rouge "Action Sociale".

Si vous connaissez des personnes isolées qui pourraient bénéficier de ces visites, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 07 80 41 24 29 ou par mail à ul.landerneau@croix-rouge.fr.

Les associations de Dirinon

Nouveau !

Association TAROT
Club de Landerneau Dirinon

Une nouvelle association de Tarot s'est créée. Pour tout renseignement contacter Mme Demeyer Lucienne (Dirinon) : 07 80 40 43 06 ou demeyerlucienne@gmail.com

Bibliothèque

Atelier "Couronne de printemps"

La bibliothèque a organisé le jeudi 14 avril un atelier créatif sur le thème du printemps. Les 8 enfants inscrits se sont répartis en 2 groupes en fonction de leur âge. Tous disposaient d'une couronne en carton déjà découpée. Chaque enfant a décoré sa couronne avec des matériaux différents.

Les plus petits ont découpé, colorié, collé des motifs (animaux, feuilles, fleurs...) en papier sur leur couronne, et terminé avec des petites déco brillantes(paillettes...).

Les plus grands ont découpé, collé des morceaux de feutrine pour réaliser une couronne "végétale" dans un dégradé de verts, surmonté de petites fleurs en feutrine.

Avant de s'installer sur la pelouse pour gôuter, les enfants ont fabriqué ensemble une couronne plus grande qui restera à la bibliothèque.

École Sainte Nonne

A vos agendas !

Notre traditionnelle **Kermesse** fait son retour **le dimanche 3 juillet 2022** au sein de l'école. Repas à partir de 12h : cochon grillé et son accompagnement, dessert, boisson chaude 12 € par adulte et 7 € par enfant de moins de 12 ans.

L'après-midi : spectacle des enfants et nombreux stands tels que : grande tombola, pêche à la ligne, tir à la carabine, plaque à trous, pétanque, café, crêpes, gâteaux...

Réservation obligatoire du repas avant le 18 juin auprès de Valérie Gouës au 06 18 68 49 19 ou de l'école au 02 98 07 00 47.

A.S. Dirinon

Rendez-vous les 4 et 5 juin 2022 au stade Olivier Kerdraon à Dirinon

2022 sera l'année du renouveau pour le Tournoi International de Dirinon. Après une année 2020 vierge de toutes compétitions et une édition 2021 réduite aux clubs locaux, notre Tournoi renait de ses cendres tel le phénix, le week-end de la Pentecôte, avec une nouvelle charte graphique.

Quelle joie pour le Comité d'Organisation d'annoncer des équipes venues de 3 continents et de 12 pays... Les 2 vainqueurs 2019, l'OM (U11 Gars) et Montpellier (U13 Filles), sont là pour défendre leurs titres. La compétition sera, sans nul doute, acharnée pour décrocher le Graal cette année.

Outre le côté sportif, les 450 bénévoles porteront haut et fort les valeurs du club : le fair-play, le respect, la mixité et la tolérance... Les échanges entre joueurs(ses), éducateurs et spectateurs feront de ce tournoi un grand moment de convivialité dont tout le monde rêve depuis presque 3 ans.

Nous souhaitons faire de cette nouvelle édition, une grande fête populaire et sportive qui laissera un souvenir indélébile à tous ces jeunes footballeurs et footballeuses en herbe.

Un grand merci à tous nos bénévoles, nos partenaires publics, nos partenaires privés ainsi que toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'organisation de cet événement incontournable.

Excellent Tournoi à toutes et à tous !

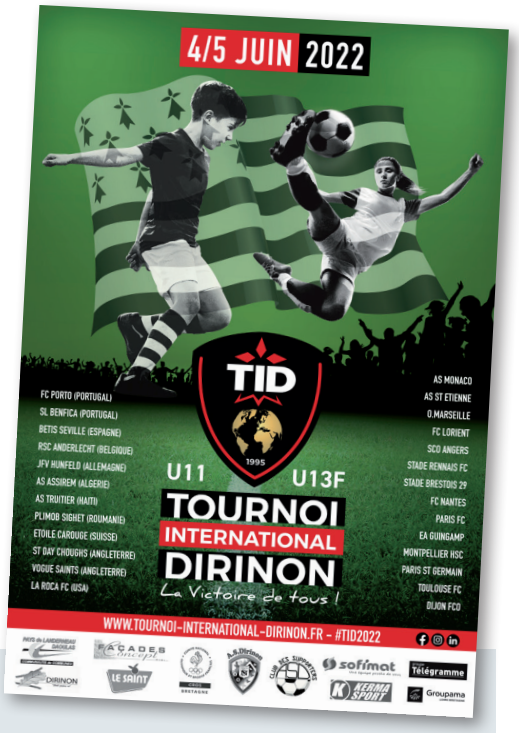

Nouveauté !

Audrey Le Bihan : Photographe

Pour moi la photographie est un moyen d'expression, de partage d'émotions et de souvenirs ! C'est pourquoi je serai ravie de pouvoir immortaliser vos instants de vie : portrait, duo, grossesse, nouveau-né, famille, évènementiel (anniversaire, EVJF/EVG, babyshower, gender reveal, baptême) et mariage. Alors si vous êtes à la recherche d'une photographe professionnelle bienveillante et à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter qu'on puisse parler de votre projet. A très vite !

Tél. 06 21 29 00 59 - audreylebihanphotographies.com

MÉMENTO

URGENCES
- Pompiers : 02 98 85 16 16 (ou le 18)
- Gendarmerie : 02 98 25 80 06 (ou le 17)

PHARMACIES DE GARDE
Contacter le 3237

MEDECINS DE GARDE
Appeler le 15 en cas d'urgence

CHIRURGIENS DENTISTES
Appeler le 15 en cas d'urgence

CENTRE ACTION SOCIALE
20 rue Amédée Belhommet-Landerneau
Tél. : 02 98 85 35 33

CLIC
Centre local d'information et de coordination gérontologique Landerneau, Maison des services publics : 02 98 85 99 08

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Marie-Françoise LE GUEN, sur rendez-vous
Tél. : 06 81 89 62 40
Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

ADMR
Aide à Domicile en Milieu Rural : Aides Ménagères - Aide à la Famille
Contact : Laetitia Quirici à Irvillac
Tél. : 02 98 25 97 63
Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
Contact Le Faou
Tél. : 02 98 73 90 39
Le mercredi de 9h à12h

TÉLÉASSISTANCE
Plus jamais seul(e)
Contacter Peter Prönnicke au 02 98 07 14 15

DÉPANNAGE
- ENEDIS : 09 72 67 50 29
- GRDF : 08 00 47 33 33
- EAU DU PONANT : 02 29 00 78 78

TAXIS
- ACM TAXIS : Taxi, transport médical, fourgon équipé avec fauteuil roulant Tél. : 02 98 07 03 11 ou 06 09 33 43 29
- TAXIROISE : 06 87 66 72 10
- EURL LAURENT TAXI : 06 71 91 67 02

CORRESPONDANTS JOURNAUX
- Le Télégramme : Joseph LE BOT : 06 95 02 55 57 dirilebot.letelegramme@gmail.com
- Ouest-France : Dominique BOURHIS : 06 14 66 01 06 d.bourhis@wanadoo.fr

RAPPEL : Il est nécessaire de nous adresser avant le 15 de chaque mois les articles ou calendriers pour parution dans le bulletin.

Mairie de Dirinon
Tél. 02 98 07 01 33 - Fax 02 98 07 01 03
accueil@dirinon.fr
www.dirinon.fr

Directrice de rédaction : Aline Deroze-Simeray
Conception, mise en page : Christophe Hudelot
Imprimerie : MKS Communication - La Roche Maurice

Communauté d'Agglomération du Pays De Landerneau Daoulas

Frelon Asiatique

S'attaquer aux nids primaires

La communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas est engagée depuis 2015 dans la lutte collective contre le frelon asiatique. Cette espèce exotique envahissante, arrivée en France en 2004, cause diverses nuisances à l'apiculture, à la biodiversité et à la sécurité des habitants. Dès mars, les reines construisent un nid primaire où elles pondent pour constituer leur colonie. Ces nids primaires, de quelques centimètres de diamètre, sont installés dans des abris ventilés (carports, toitures, abris de jardins, etc). A terme, ils peuvent atteindre 2m de circonférence avec plus de 3 000 frelons.

Ces cinq dernières années, la Communauté d'agglomération a dépensé en moyenne un peu plus de 25 000 euros par an dans le programme de destruction des nids, sur une moyenne de 350 interventions.

En complément de ce programme, un piégeage des fondatrices, à l'aide d'un système innovant, est mené au cours de ce printemps et fera l'objet d'une évaluation d'efficacité. Ce projet a pour objectif de limiter la prolifération de l'espèce en capturant les fondatrices tout juste sorties de leur phase d'hivernage.

La destruction d'un nid coûte 86 €TTC, l'achat d'un piège, entre 80 et 100 €. L'idée, en investissant dans ces pièges, est bien d'agir à la base de façon à avoir moins de nids à détruire par la suite. Une manière de réduire les dépenses à long terme.

Le principe ?
Un piège avec une nasse sélective

Pour mener à bien ce programme, 70 bacs de captures préventifs et autonomes (BCPA) ont été acquis par la Communauté d'agglomération auprès de l'entreprise Jabeprode basée à Pencran. Le but est de créer un réseau de pièges sur tout le territoire, grâce à la participation des référents du territoire.

Particuliers, privilégiez ces pièges sélectifs

Des pièges totalement inadaptés et fortement déconseillés existent sur le marché. Ces pièges non sélectifs présentent un danger sérieux pour les insectes locaux (abeilles, frelons européens...). Ils sont peu onéreux mais ils ont un effet délétère sur la biodiversité en capturant tous types d'insectes, sans distinction aucune, qui sont pourtant utiles à notre environnement.

On connaît également toutes et tous le piège fait maison réalisé avec une bouteille en plastique coupée en deux. Là aussi, si ce système D permet de capturer les frelons le temps d'un déjeuner à l'extérieur, il présente la fâcheuse caractéristique de capturer tous les insectes sans distinction.

Pour respecter au mieux la biodiversité, il est donc fortement conseillé à tous les particuliers de s'équiper de pièges sélectifs équipés d'un système de nasse sélectif calibré. Il est possible de s'en procurer auprès de revendeurs spécialisés.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le référent frelon de votre commune ou la communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas au 02 98 21 34 49.

La Fibre Optique

L'objectif est de raccorder l'ensemble des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1 145 €, intégralement financée par les entités citées ci-dessus. Pour les 27 000 prises à construire à l'échelle de l'intercommunalité, cela représente un investissement total de près de 31 M€, dont 8,3 M€ pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (soit 308 € par prise).

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas se déroule suivant trois phases :

- Phase 1 en cours : 14 000 prises
- Phase 2 (2019-2023) : 3 200 prises
- Phase 3 (2023-2027) : 9 000 prises

Parc Naturel Régional dArmorique

Vous avez un projet sur le territoire du Parc ? Celui-ci va contribuer à la vitalité d'une ou de plusieurs communes du Parc ? Ce projet respecte les valeurs du Parc ? Vous recherchez des financements ?

C'est le moment de participer à l'Appel aux initiatives du Parc d'Armorique pour les différentes catégories:

- **Catégorie 1 :** projets soutenant l'activité économique, portés par des entreprises créées ou en cours de création, toutes formes juridiques (y compris exploitations agricoles) et associations ;
- **Catégorie 2 :** projets portés par des associations ou collectifs de citoyens ;
- **Catégorie 3** : projets portés par l'une des 44 communes du territoire ;
- **Catégorie 4 :** projets portés par des groupements/associations/conseils de jeunes (niveau collège/lycée : 11-18 ans). Ces projets devront être distincts des projets réalisés dans le cadre du projet d'établissement.

Comment participer ? Où trouver les infos?
Téléchargez le dossier de candidature et le cahier des charges sur le site internet du Parc :
https://www.pnr-armorique.fr/ - Rubrique "Actualités".
Date limite de dépôt des projets fixée au jeudi 2 juin 2022.
Contact : 02 98 81 90 08 - contact@pnr-armorique.fr

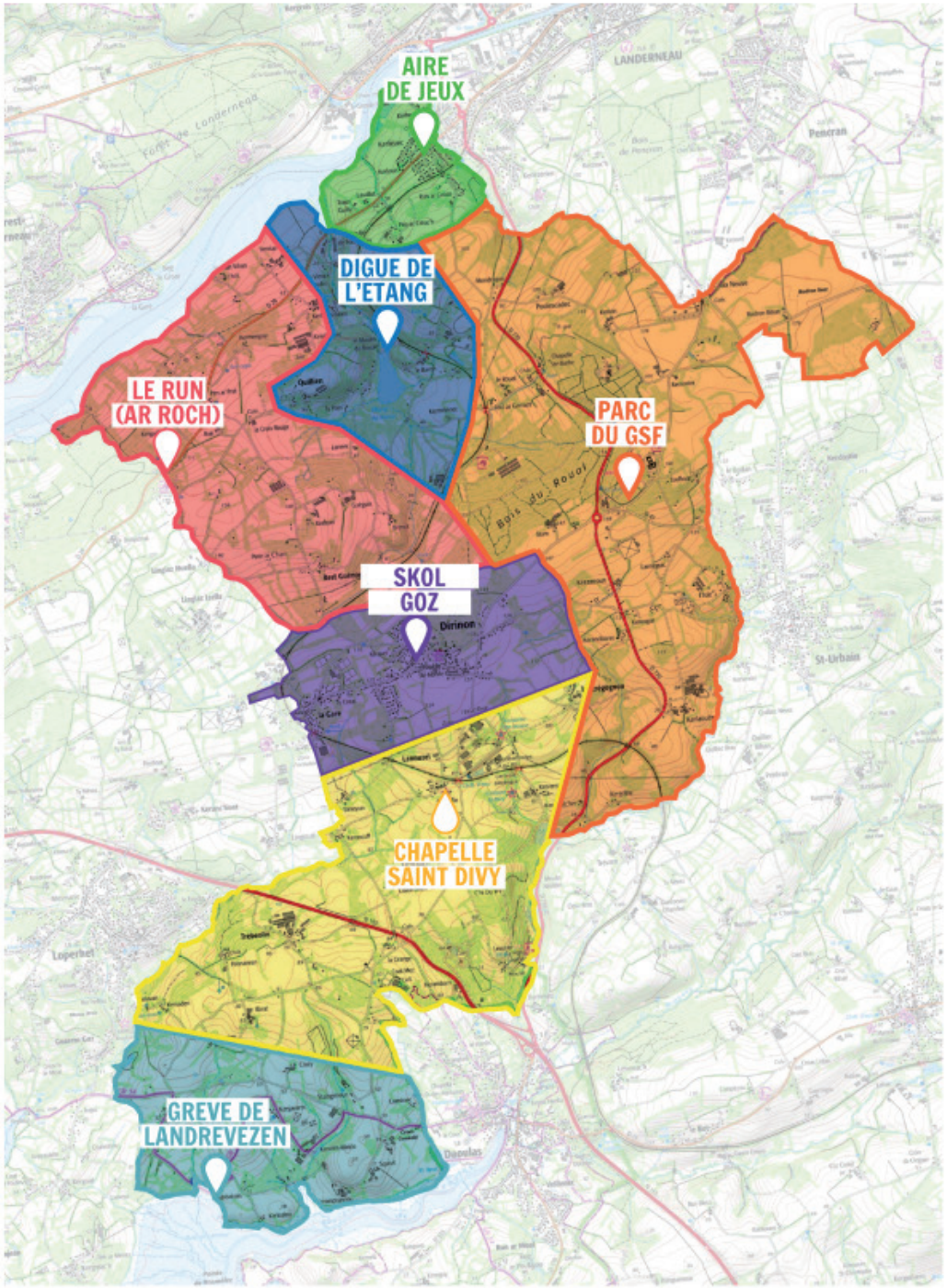

VOTRE AVIS COMPTE !

Vos élus vous proposent un moment d'échange au coeur de vos quartiers !

POURQUOI ?

En 2021, nous avons entamé une étude globale sur le bourg et ses espaces publics, enrichie d'une écoute active des habitants. Ce travail se prolonge au delà des limites du bourg, et nous vous proposons, ce printemps, de venir à votre rencontre, au sein de votre quartier.

COMMENT ?

Nous vous proposons un moment d'échange simple, informel. Il ne s'agira pas de vous présenter des projets déjà établis, mais bien d'écouter vos envies, vos aspirations, vos remarques sur la vie de votre quartier.
Ce moment aura lieu en extérieur, dans des endroits propices au rassemblement. Que vous soyez nouvel habitant, ancien de la commune, jeunes ou plus agés ; votre avis compte ! Autour d'un pot et de supports de discussions, ce moment de convivialité sera la première étape d'un travail collaboratif sur l'ensemble du mandat municipal.

QUAND ET OÙ ?

Le découpage proposé (carte ci contre) est arbitraire, vous pouvez selon vos envies ; vous rendre à l'une, l'autre ou plusieurs de ces réunions. En cas d'intempéries, les lieux de rendez vous peuvent être modifiés.

SAMEDI 21/05 10H-12H CHAPELLE ST DIVY
14H-16H LANDREVEZEN
SAMEDI 11/06 10H-12H KERLEZIEC
14H-16H ETANG DU ROUAL
SAMEDI 18/06 LE BOURG
SAMEDI 25/06 10H-12H PARC DU GSF
14H-16H LE RUN (ECURIE AR ROCH)

VENEZ NOMBREUX !

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible pour une de ces réunions, et que vous souhaitez faire part de vos remarques, vous pouvez en faire état à l'accueil de la mairie, ou par mail à accueil@dirinon.fr